



Le Vietnam agit pour répondre aux exigences en matière de lutte contre la pêche INN

Une délégation de la Commission européenne (CE) est au Vietnam du 15 au 24 mai pour examiner les résultats des mesures prises par le pays pour lutter contre la pêche illicite, non déclarée et non réglementée (INN).

Le 23 octobre 2017, la CE a adressé un avertissement sous forme de «carton jaune» au Vietnam, après que le pays n'a pas réussi à démontrer des progrès suffisants dans la lutte contre la pêche INN.

Selon l'exigence de la CE, le secteur des fruits de mer vietnamiens a dû mettre en œuvre neuf recommandations en six mois, du 23 octobre 2017 au 23 avril 2018.

Parlant à la presse des questions liées à la suppression du « carton jaune » pour l'exportation durable des produits aquatiques vers le marché européen, le vice-ministre de l'Agriculture et du Développement rural Vu Van Tam a déclaré que le gouvernement, le ministère de l'Agriculture et du Développement rural, et les administrations locales ont pris des mesures drastiques et uniformes pour lutter contre la pêche INN.

Il a noté que l'Assemblée nationale avait adopté la loi sur la pêche qui prévoit des sanctions strictes contre la pratique de la pêche INN. Jusqu'à présent, deux décrets et neuf circulaires ont été publiés pour guider l'application de la loi, dont un décret sur les amendes administratives avec des dispositions détaillées sur les violations.

Selon le vice-ministre, les agences fonctionnelles, dont le Département général de l'aquaculture et les agences du ministère de l'Agriculture et du Développement, ont étudié en détail les neuf recommandations de la CE.

Avant l'entrée en vigueur de la loi sur la pêche de 2017, le Premier ministre, le ministère de l'Agriculture et du Développement rural, et le Comité populaire des provinces ont publié des instructions et plans d'action pour mettre en œuvre le contenu des recommandations de la CE. Les mesures prises par les organismes fonctionnels ont été axées sur des campagnes de sensibilisation visant les organismes de gestion des pêches, les entreprises et les pêcheurs, pour modifier leurs comportements en matière de pêche, de commerce et d'utilisation des produits aquatiques.



Le vice-ministre Vu Van Tam a déclaré que le ministère de l'Agriculture et du Développement rural, et les localités concernées étaient prêts à être inspectés par la CE, notant que l'inspection serait effectuée au hasard sans notification préalable.

Mentionnant l'installation d'équipement de contrôle sur les navires de pêche hauturière, le vice-ministre a déclaré que la loi sur la pêche prévoyait des dispositions sur cette question, conformément à la recommandation de l'UE.

Selon lui, l'installation de ces équipements est réalisée dans le cadre de deux projets, dont l'un utilise l'équipement VX-1700 qui combine la fonction de communication et le positionnement par satellite en vertu de la décision 48/2010-QD-TTg. Au total, 10.600 navires ont été équipés.

L'autre projet, financé par l'aide publique au développement du gouvernement français, utilise l'équipement de positionnement par satellite moderne Movimar; 3.000 navires en sont dotés.

Le ministère de l'Agriculture et du Développement rural compte équiper environ 30.000 bateaux de pêche hauturière avec de tels équipements, a indiqué M. Tam, ajoutant que le ministère applique également la méthode de suivi d'un groupe de navires grâce à Movimar. La flotte de pêche du pays a été divisée en 6.000 groupes, chacun de 7-10 navires. Ainsi, le nombre total d'équipements installés couvre presque tous les navires de pêche hauturière.

Lien article : <https://fr.vietnamplus.vn/le-vietnam-agit-pour-repondre-aux-exigences-en-matiere-de-lutte-contre-la-peche-inn/103408.vnp>